



GOVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Chaque geste compte  
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES



## Mon feu à main est périmé, où puis-je le jeter ?

Je regarde l'Info-tri pour savoir comment trier.

Les bons réflexes à adopter



Je le rapporte en magasin d'accastillage.

La 2<sup>e</sup> vie de mon produit

Et ensuite ?

Mon feu à main est transporté vers un centre de traitement pour être détruit via un procédé qui permet sa valorisation en énergie ou en matière (selon le site).



AVEC

L'INFO-TRI

trier devient plus simple

Pour en savoir plus,  
rendez-vous sur [pyreo.fr](http://pyreo.fr)